## REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

## DECRET N° 2024-753/P/CNSP/GCON

du 02 décembre 2024

### PRESIDENCE DU CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE

### GRANDE CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX

portant nomination ou promotion dans l'Ordre du Mérite Agricole à l'occasion de la fête du 18 décembre 2024.

# LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP);
- Vu l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990 instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 91-008/PRN/CHAN du 28 janvier 1991, portant réorganisation des ordres Nationaux et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2024-480/P/CNSP du 31 juillet 2024, portant nomination du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Sur proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux;

### DECRETE:

学

Article premier: Sont nommées ou promues dans l'Ordre du Mérite Agricole du Niger, à l'occasion de la fête du 18 décembre 2024, les personnalités dont les noms suivent :

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE Au grade de Chevalier

- 1. GAMBO AMADOU TIDJANI, Ingénieur d'Agriculture
- 2. BOUBACAR ABDOU, Agent d'Agriculture
- 3. M<sup>me</sup> MAMADOU ABBA HADIZA, Chef de Service Phytopathologie
- 4. M<sup>me</sup> KOUNOU MOUSSA HALIMATOU, Ingénieure d'Agriculture
- 5. MOUSSA ABDOULAYE, Ingénieur d'Agriculture
- 6. MAMANE ALI, Ingénieur d'Agriculture
- 7. ZAKARI ADAMOU, Ingénieur d'Agriculture
- 8. MOHAMED BOUKARI MOUSTAPHA, Administrateur
- 9. ABOU ABDOU, Directeur Administratif
- 10. MOUNTAKA SOULEY, Ingénieur Agropastoraliste Environnementaliste
- 11. LAWALI IDI ABDOUL AZIZ, Ingénieur d'Etat du Génie Rural.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 02 décembre 2024

<u>Signé</u>: Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat.

Le Général de Brigade ABDOURAHAMANE TIANI

#### Pour ampliation:

Le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement

MAHAMANE SANI BAKABE